

CHENS'INFOS

AVRIL 2023 • N°31

LE JOURNAL DES CHENSINOIS

CHENS-SUR-LÉMAN



SOMMAIRE

p. 3

LE MOT DU MAIRE

p. 4

INFORMATIONS MUNICIPALES

p. 9

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

p. 23

ETAT-CIVIL

MAIRIE DE CHENS

1127 Rue du Léman
74140 Chens-sur-Léman
info@chenssurleman.fr

Tél 04 50 94 04 23

Fax 04 50 94 25 07

Horaires

Lundi - Mardi - Vendredi de

8h à 11h30 - 15h à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 8h à 11h30

1er Samedi du mois de 9h à 12h

Directrice de la publication

Pascale MORIAUD

Comité rédaction

Jérôme TRONCHON, Chantal BAARSCH,

Missia RACINE FREIXENET, Laura

CHANTELOT, Brigitte STUBERT

Site internet

www.chens-sur-leman.fr

Facebook

@chenssurleman

Imprimeur

ANNECY IMPRESSION



LE MOT DU MAIRE



Chères chensinoises et chers chensinois,

Le printemps est en train de s'installer pour notre plus grand plaisir. Les manifestations prennent gentiment forme, profitons-en pour créer des moments de convivialité. Après ces années covid, nous avons besoin de faire du lien ! La saison s'y prête, alors soyez imaginatifs ! Pour ce qui est de la commune, les affaires avancent tranquillement !

Les projets énoncés lors du bulletin de décembre auront pour certains quelques mois de décalage.

Les travaux du centre du village seront annoncés par de grands panneaux, il y aura des perturbations car c'est un énorme chantier. Nos commerçants seront toujours là pour vous alors ne les oubliez pas même si quelques pas vous seront nécessaires pour les voir !

Les travaux de voie verte débuteront vers septembre car les acquisitions à faire prennent un peu de temps. Le parc va commencer au début de l'été.

Nous savons déjà que nos nappes phréatiques sont au-dessous du niveau de l'année dernière. Pensez déjà aux bons gestes. Un arrêté de sécheresse sera certainement très vite pris.

Pensez à respecter vos voisins en effectuant les travaux seulement aux heures autorisées. (Voir sur le site de la commune)

Le service des déchets ne passe plus au bas de chez-vous, il faut déposer vos poubelles à l'occasion d'un déplacement. Les personnes âgées seules sans aide du CIAS et à mobilité réduite peuvent se rapprocher du CCAS afin de voir si elles rentrent dans les critères pour le ramassage des poubelles.

Nous sommes en défaut de personnel pour plusieurs raisons mais nous faisons tout pour recruter avant l'été.

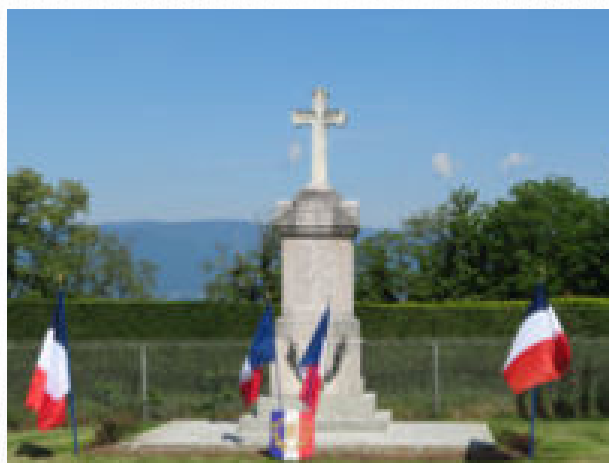
Le printemps s'annonce plutôt bien, alors profitez de toutes les activités proposées. Je vous souhaite un bel été.

Pascale MORIAUD

CÉRÉMONIE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Lundi 8 mai aura lieu à 11h la cérémonie de la fête de la Victoire.

Rassemblement à la mairie, dépôt de gerbe au monument aux morts, vin d'honneur.



NOUS RECRUTONS



Le recrutement de saisonniers aux services techniques :

Durée : CDD 1 ou 2 mois

Période : juillet et/ou août

CONDITIONS :

18 ans

Titulaire du permis B

Aptitudes aux travaux manuels



Adressez votre candidature avant le **19 mai 2023** à

Mairie de CHENS SUR LEMAN

1127 RUE DU LEMAN

74140 CHENS SUR LEMAN

FRONTALIERS

Soutenez votre commune de résidence en vous faisant recenser !

Un frontalier déclaré = 1300 €/an pour la commune

Vous avez la nationalité suisse et travaillez dans le Canton de Genève ?

Assurez-vous que votre adresse est à jour auprès de votre employeur et de l'Office cantonal de la population sur ge.ch

Vous êtes titulaires d'un permis G ?

Assurez-vous que l'adresse sur votre permis G est bien à jour. Au besoin, signalez votre changement d'adresse à l'Office cantonal de la population.

Dans les deux cas, si vous n'êtes pas encore enregistré auprès de votre commune de résidence, participez au recensement des frontaliers auprès de votre mairie. Cette déclaration est un acte civique, elle est rapide, ne coûte rien et n'a aucune incidence sur votre déclaration de revenus.

MA DÉCLARATION
FRONTALIER
EN 5 MINUTES
SUR MADECLARATIONFRONTALIER.FR

Ainsi vous soutenez votre commune de résidence
et c'est sans conséquence sur vos impôts !



VOUS ÊTES SUISSE



VOUS RÉSIDEZ EN FRANCE



VOUS TRAVAILLEZ DANS
LE CANTON DE GENÈVE

RÉGULARISEZ-VOUS !

www.madeclarationfrontalier.fr



UN POINT SUR LES TRAVAUX

Les projets mentionnés dans le dernier journal poursuivent leurs périples administratifs.

Le permis de construire de la base nautique de Tougues a été déposé, une concertation avec les associations futures utilisatrices se poursuit pour certaines spécifications techniques des installations. Un dialogue se poursuit avec la DDT et le département pour l'implantation des indispensables pontons de mise à l'eau.

Pour le parc de l'ancien terrain de football les premiers retours des entreprises consultées pour la réalisation des travaux sont en cours d'analyse.

Le vestiaire du terrain de football a enfin été livré, il est déjà bien employé à la grande satisfaction de ses nombreux utilisateurs. Nous avons ainsi un équipement sportif complet et de grande qualité, terrain et vestiaire, et espérons que ses usagers seront bien conscients de la chance qu'ils ont de bénéficier de telles installations et sauront les maintenir en parfait état.

Son inauguration officielle aura lieu le samedi 3 juin.



Les travaux d'enfouissement des lignes HTA (Haute Tension A, soit de la moyenne tension) débutent. Ceux-ci permettront, outre le gain esthétique certain lié à la disparition des poteaux et lignes aériennes, une plus grande sécurisation du réseau en particulier face aux aléas climatiques plus fréquents de nos jours.

Un premier poste de transformation vient d'être posé qui remplacera celui situé à l'entrée de la rue de l'Égalité qui va être démonté.

LA CHÊNAIE CHENSINOISE, SON ÉVOLUTION



Historique :

Le projet de plantations expérimentales du SIAC avait pour but d'expérimenter des essences forestières susceptibles d'être adaptés aux forêts du Chablais. Les sites choisis font partis du réseau national des îlots d'avenir.

Communes associées au projet : La Baume, Larringes, Marin, Reyvroz, Seytroux et Chens sur Léman, dont la municipalité consciente de son environnement a mis à disposition un grand terrain inexploité en octobre 2020.

Localisation à Chens sur Léman :

1 îlot de 0,86 ha en forêt communale

Altitude 430m, terrain plat

Sols profonds avec très bonne réserve d'eau

Essence plantée :

1300 plants protégés par un manchon en grillagé de chêne pubescent provenant du Languedoc.

Evolution des reprises :

Chens/Léman La Baume Larringes Marin Reyvroz Seytroux

Espèces Chêne pubescent Pin de Salzmann Chêne Sessile Chêne pubescent Epicéa de Serbie Cèdre de l'Atlas

Taux de reprise N+1 96% 87% 99% 41% 93% 81%

Taux de reprise N+2 76% 4% 87% Non significatif 62% 58%

À Chens sur Léman, la hauteur des pousses a évolué de 30 à 50 cm

Important :

L'observation de la plantation sur les deux premières années ne permet pas de juger de l'adaptation de l'essence au climat et à la station.

D'autre part, les répulsifs cervidés ne semblent pas garantir une protection efficace dans tous les cas.

Entretien :

À partir de 2023 les travaux d'entretien des plantations reviendront à la Commune.

Perspectives :

Cette chênaie pourra être intégrée au projet en cours de renaturation du secteur de l'étang de la Marianne par l'aménagement des sentiers à vocation écologique entourant cette zone humide et la redéfinition des dessertes nécessaires à l'entretien des bois et des champs.

LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES (PAV)

Depuis le 13 mars 2023 Chens est passé de la collecte à la porte aux points d'apport volontaires pour ordures ménagères et tri sélectif.

Ce système s'adresse aux particuliers et désormais chaque foyer sera responsable de l'apport de ses déchets aux différents points d'apport.

Il y a 17 points répartis sur la commune. Mais surtout rien n'empêche d'utiliser des points d'autres communes si cela s'avère plus pratique.

Il s'agit d'un programme mondial mis en place dans notre région par Thonon Agglo. Ce processus a été largement annoncé par les médias habituels, une campagne d'information au porte-à-porte et une réunion publique.



**MON ESPACE-TRI
C'EST MOI
QUI LE CHOISIS !**

**À PARTIR DU
13 MARS 2023
À CHENS**

**MES
DÉCHETS
s'y veillent**

Informations : Thonon Agglomération
Service Prévention et gestion des déchets
Tél : 04 50 31 25 00
www.thononagglo.fr



THONON
agglomération

Plusieurs remarques :

Pour les ordures ménagères, les sacs ne doivent pas dépasser 50 litres.

Depuis le 1er janvier, tous les emballages vont dans le bac jaune, avec les papiers. Seul le verre a son propre conteneur.

Les cartons doivent continuer à être déposés dans les unités prévues à cet effet.

Les PAV ne jouent pas le rôle des déchetteries et ne se substituent pas à celles-ci. Il faut continuer à amener les encombrants dans ces déchetteries. Pour respecter la propreté des espaces-tri, prière de ne rien déposer au pied des conteneurs. Faites preuve de civilité !

La mise en place de verbalisations pour les contrevenants interviendra très rapidement. Les amendes vont de 35 à 1500 euros au pénal et de 1500 à 15 000 euros selon le code de l'environnement. Certains sites sont déjà équipés de caméras.

Les professionnels et collectivités ne sont pas concernés par ce changement.

Pour toute information complémentaire, consultez le site internet de Thonon Agglo.

URBANISME

Rappel : depuis 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire ...) peuvent se faire en ligne sur une plateforme intercommunale spécialement dédiée :

<https://mesdemarches.thononagglo.fr>

RÉINTRODUCTION DU PYRARGUE À QUEUE BLANCHE SUR LES RIVES DU LÉMAN

Le parc des Aigles du Léman pilote l'ambitieux programme de réintroduction du Pyrargue à queue blanche (aigle pêcheur) sur les bords du lac Léman sur la période 2022 à 2030, dans le cadre du Plan National d'Actions correspondant.

Cette espèce, le plus grand aigle d'Europe, vivait sur les bords du lac Léman jusqu'en 1892 où les deux derniers individus ont été tués dans la forêt de Ripaille. Cet oiseau pêcheur en été, a la particularité d'avoir dans son régime alimentaire hivernal des espèces qui posent problème sur notre environnement lacustre : cormoran, goéland, écrevisse américaine, ragondin... Le retour de ce top prédateur est ainsi une opportunité de rééquilibrer naturellement le milieu.

Vous pouvez trouver des informations sur le site internet du Parc

<https://www.lesaiglesduleman.com/centre-de-reintroduction/observer-et-protger/>



15 MARS AU 31 JUILLET JE NE TOUCHE PAS À MA HAIE

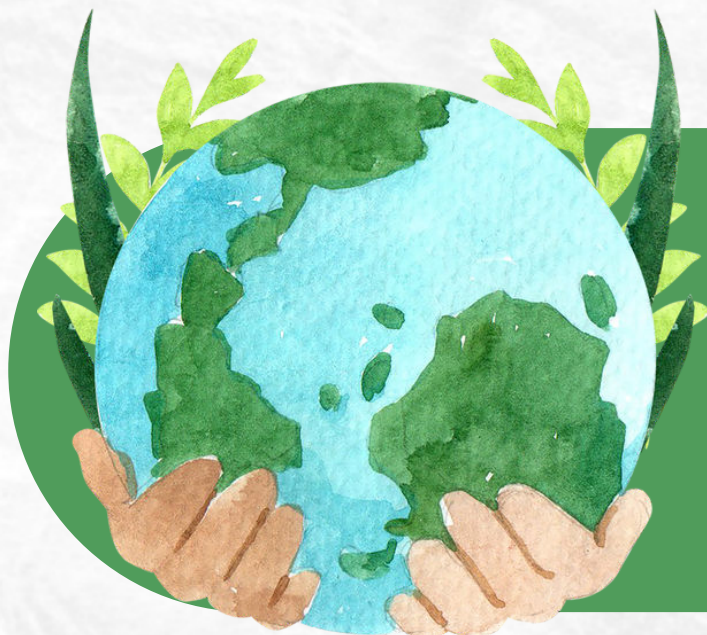
On n'oublie pas qu'il est déconseillé de couper les haies entre le 15 mars et le 31 juillet. Cela dans le but de protéger la nidification des oiseaux, mais aussi la reproduction d'autres espèces.



PEUT-ON BRÛLER DES DÉCHETS VERTS DANS SON JARDIN (FEUILLES, BRANCHES, ...)?

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse
- des feuilles mortes
- des résidus d'élagage
- des résidus de taille de haies et arbustes
- des résidus de débroussaillage
- des épluchures de fruits et légumes



Que faire de ses déchets verts ?

- les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps
- les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie)

Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre
- de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.



Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

En cas de non-respect de l'interdiction :

La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.



NUISANCES SONORES :

les beaux jours arrivent, voici les règles à respecter



Un arrêté préfectoral fixe les jours et heures pendant lesquels les tondeuses, taille-haies, perceuses, tronçonneuses et autres outils ou engins peuvent être utilisés.

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, précisément en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués par les particuliers que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et jours fériés français de 10h à 12h

Nous vous rappelons les prochains jours fériés à venir :

- 1er mai, fête du travail
- 8 mai, fête de la victoire de 1945
- 18 mai, Jeudi de l'Ascension
- 29 mai, Lundi de Pentecôte
- 14 juillet, fête nationale
- 15 août, fête de l'Assomption

Si chacun respecte ces quelques règles, cela facilitera sans aucun doute les rapports de bon voisinage et la tranquillité de tous (notamment pendant les heures de repas et les jours fériés)

Si vous souhaitez organiser une petite fête chez vous un soir, mieux vaut prévenir vos voisins.

À partir de 22 heures, tout bruit incongru (musique, cris intempestifs) peut être considéré comme du tapage nocturne (arrêté n ° 324 DDASS/2007)



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

GOÛTER INTERGÉNÉRATIONNEL

Le samedi 25 février a eu lieu un goûter intergénérationnel organisé par Le CCAS et l'Espace de Vie Sociale. Une montagne de crêpes et de gaufres a été préparée par des membres de l'EVS et du CCAS, merci à eux, ainsi que des litres de vin chaud et de jus de fruit ! Tout a entièrement disparu à la fin d'un après-midi festif, musicalement accompagné par des démonstrations de Capoeïra et de Zumba par les clubs chensinois. Jeunes, moins jeunes... 4 générations de Chensinois ont pris part à la fête et ont laissé des compliments à l'intention des organisateurs et des cuisiniers, et des encouragements à poursuivre ces rencontres intergénérationnelles.



BALADE COMMUNALE 2023

A la demande de nombreux chensinois à qui le voyage communal - annulé ces dernières années pour cause de Covid- manquait, cette année il aura lieu le dimanche 14 mai à Champagneux.

Départ dès 9h et retour prévu vers 18H30. Les inscriptions sont limitées par le nombre de places dans le car ; aussi les 52 premiers inscrits seront du voyage.

LES RV 2023 DU CCAS

Le CCAS propose un RV mensuel chaque 1er lundi du mois (sauf jour férié le lundi, RV reporté au mardi). Ils se tiennent à la Mairie, sur RV (04 50 94 04 23 ou 06 65 70 53 43) ou sans inscription préalable, en se présentant à l'accueil le lundi AM de 17h45 à 18h30 :

Pour le mois d'avril le lundi 03 avril.

Pour le mois de mai le mardi 02 mai.

Pour le mois de juin le lundi 05 juin.

Pour les mois de Juillet et Août, seulement sur RV après contact téléphonique.

Pour le mois de septembre, le lundi 04 septembre.

Le CCAS propose une écoute attentive pour vous accompagner lors d'un problème social ou familial, ou lors de démarches administratives difficiles, vous orienter vers les bons interlocuteurs.

Cette permanence est tenue par 2 personnes du CCAS. Vous y serez reçus en toute confidentialité ; n'hésitez pas.



Il est donc important que l'inscription – avant le 6 mai et en Mairie uniquement- soit accompagnée par le règlement de la participation (35 euros par personne, par chèque rédigé à l'ordre de « restaurant Gourjux Champagneux 73240 » ou en espèces) pour être définitive et validée. La différence entre le prix du menu et le coût du transport en car est offerte par le CCAS. Coupon - réponse à remplir et déposer en Mairie avec le règlement.

Le CCAS et l'Espace de Vie Sociale de

Chens sur Léman organisent

le Voyage communal 2023

pour les habitants de Chens sur Léman

dimanche 14 mai à Champagneux (73240)

au menu : **Cuisses de grenouilles**

participation : 35 euros par personne (apéro et vin compris)

Nombre de places limité (52 personnes)

départ 09 heures devant le Tennis-

retour vers 18h30

Inscrivez vous **avant le 6 mai**

à l'Accueil de la Mairie



COUPON – REPONSE pour vous inscrire avec votre règlement à déposer en Mairie

NOM- Prénom : Mr / Mme

habitant Chens sur Léman (adresse) :

Tél :

Vient accompagné de :

Participation de 35 euros par personne, soit :

Réglé par chèque

à l'ordre de" Restaurant Gourjux Champagneux 73240"

VIE SCOLAIRE

L'année scolaire est déjà bien entamée et nos 320 élèves travaillent dans un climat bienveillant et porteur.

La classe ouverte à la rentrée de septembre nous permet d'avoir des effectifs tout à fait favorables dans les classes d'élémentaire. Les classes de maternelle restent elles plus chargées malheureusement.

L'équipe enseignante propose comme chaque année de très nombreux projets motivants aux élèves, quel que soit leur âge.

Les maternelles ont ainsi pu, par exemple, travailler les principaux domaines circassiens. Les CM1 et CM2 s'initient comme chaque année à la voile sur le lac, les CP et les Ce1 ont participé à la plantation d'une haie aux abords du terrain de foot et découvrent les percussions africaines depuis quelques semaines ! Les CE2 ont pu, malgré la météo, découvrir le ski de fond au plateau des Brasses.

Cette année, l'école a retenu le thème « autour du monde » autour duquel chaque classe a pu décliner des activités.

Les parents seront sollicités pour participer à des journées internationales les 15 et 16 juin. Nous espérons que ces journées seront une occasion pour nos élèves de découvrir les diverses cultures des familles qui fréquentent notre école !

Nous espérons retrouver tous les parents lors de la fête de fin d'année organisée en collaboration avec l'APE le 1er juillet. D'ici là de nombreux rendez-vous : savoir rouler en cycle 3, festival des sciences, course d'orientation...



INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Les inscriptions scolaires sont ouvertes pour les nouveaux élèves pour la rentrée 2023-2024. Une permanence aura lieu le Samedi 6 mai afin de remettre votre dossier.

Merci d'apporter vos dossiers complétés avec les pièces justificatives nécessaires (fiche de renseignements, livret de famille, carnet de vaccinations, dernier avis d'impôts, assurance habitation en résidence principale, justificatif de domicile, et pour les habitants de nationalité suisse le contrôle de l'habitant pour l'ensemble des membres de la famille). Tous les documents sont disponibles sur le site de la mairie dans la rubrique "vie scolaire".

Le délai maximum pour rendre vos dossiers d'inscription scolaire et/ou garderie cantine est fixé au 15 juin 2023.

Afin d'anticiper au mieux vos besoins complétez également le sondage sur vos besoins en cantine et en garderie disponible également sur le site de la mairie dans la rubrique "vie scolaire". Merci de l'attention que vous porterez à ce questionnaire. Vos retours sont précieux pour nous, ils nous aideront à optimiser au mieux ces services.

TOUS SOLIDAIRES!



Plusieurs grèves ont touché le groupe scolaire depuis ce début d'année.

La commune fait tout son possible afin de mettre en place le service minimum pour accueillir les enfants des parents n'ayant aucune solution de garde. Toutefois, le manque de personnel encadrant peut nous contraindre à ne pas assurer ce service si la sécurité des enfants ne peut pas être assurée convenablement.

Nous tenons à remercier le centre de Loisirs qui, à chaque fois que cela était possible, nous a accompagnés dans la gestion de ce service minimum.

Nous remercions également les parents qui se sont portés bénévoles afin de venir garder les enfants. L'A.P.E a été un excellent relais de notre appel à bénévoles et de nouveaux parents se sont portés volontaires.

Le contexte économique ne laisse que peu de doute quant à la survenance de nouvelles grèves, c'est pourquoi nous vous sollicitons de nouveau pour consolider notre liste de bénévoles actuellement insuffisante.

Vous pouvez vous faire connaître à la mairie à l'adresse suivante : accueil@chenssurleman.fr

Même 1 heure de votre temps peut nous être précieuse !

DU NOUVEAU SUR MA COMMUNE

La commune s'est équipée de l'application illiwap pour vous informer en temps réel. Cette interface vous permettra de recevoir les dernières informations relatives au village directement sur votre smartphone. Actualités, Alertes météo, coupures d'électricité, événements, agenda, services, associations, commerces...

Ne perdez pas le contact avec votre commune! téléchargez illiwap et parlez en autour de vous!



Guide du citoyen
Suivre l'actualité
de ma commune
À DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de Chens-sur-Léman

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES!**

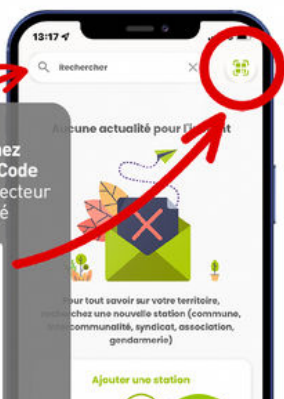
01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

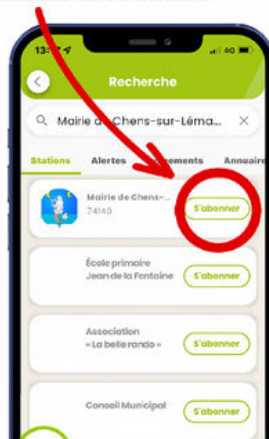
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré



03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



LES AVANTAGES!



GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans engagement.



SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.



SANS PUBLICITÉ
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

LA MÉDIATHÈQUE LUDOTHÈQUE

2022 EN QUELQUES CHIFFRES

ACTIVITÉS

- 22 726 emprunts
- 747 inscrits
- 107 accueils de classes
- 20 accueils micro-crèche 36 animations



A DISPOSITION

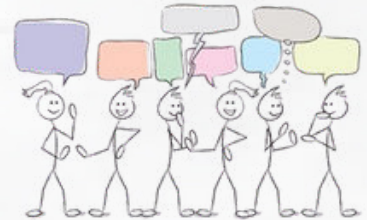
8 489 documents dont 1 510 acquisitions réparties comme suit :

- 1 054 livres
- 93 DVD
- 68 jeux
- 230 périodiques
- 25 CD
- 35 Kamishibaïs + butaï
- 5 livres-audio
- ordinateurs + wifi



GRÂCE À :

- 1 bibliothécaire
- 6 bénévoles (988 heures sur l'année)
- 3 nouvelles recrues en fin d'année



Petits points sur les prochaines animations :

Nous vous avons prévu un riche programme d'animations pour la période d'avril à août 2023 : des lectures thématiques, des ateliers dessins, de créations, un spectacle et bien d'autres surprises...

Un concours photos est organisé du 1er avril au 2 juin, plus de renseignements sur notre site.

Vous pouvez le retrouver en scannant ce QR code qui vous renvoie à la page internet de la média-ludothèque de Chens-sur-Léman, il vous suffit ensuite de cliquer sur l'onglet « Animations ».



- Renseignements & inscriptions :
- au 04 50 94 24 18 ou 04 50 43 00 55
 - mediatheque@chenssurleman.fr
 - FB: @medialudothequechens



APE : UN DÉBUT D'ANNÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES

Après le succès de la boom d'Halloween, l'Association des Parents d'Élèves de Chens-sur-Léman a mis les bouchées doubles pour continuer à proposer de belles animations.

L'APE a eu le plaisir de présenter sa traditionnelle fête de Noël. Pendant 2 jours, petits et grands ont pu profiter de diverses animations : vente de sapins, grand goûter de Noël, ateliers, contes, vente bricolages de Noël fabriqués en classe par les enfants. En restauration, nous avons pu profiter d'une bonne tartiflette maison ou de sa version végétarienne et même d'huîtres le samedi midi. Et grande nouveauté pour cette année : le spectacle de magie de Magic'Lolo « Merlin ou la magie de Noël » a réuni pas moins de 200 spectateurs qui sont repartis ravis, des étoiles plein les yeux.

Le Père Noël était aussi au rendez-vous et s'est prêté à une séance photos. Un bon moment pour tous les enfants qui sont rentrés avec des ballons sculptés, papillotes et surtout la promesse d'un passage prochain du Père Noël chez eux.



Pour continuer sur cette belle lancée, L'APE a proposé la 3ème édition de sa bourse puériculture et jeunesse. Plus de 50 tables d'exposition ont été mises à disposition pour l'occasion. De très nombreux chineurs ont pu faire de bonnes affaires au gré des étals et ont partagé un moment convivial attendu par beaucoup de familles. Un succès grandissant au fil des ans !

La buvette tenue par les bénévoles de l'APE proposait pour l'occasion une formule petit-déjeuner, hot-dogs, hot-fondue, gâteaux et crêpes maison ainsi que des boissons chaudes et froides toute la journée.

Tout au long de l'année, l'Association des Parents d'Élèves propose différentes animations avec pour objectif de permettre aux familles de se rencontrer mais aussi de collecter de l'argent afin de financer des activités scolaires de notre école.

L'APE tient à remercier ses bénévoles, l'équipe pédagogique, les familles et l'équipe municipale pour leur contribution à la réussite de tous ces événements.

L'équipe de l'APE Chens-sur-Léman.

Prochains événements : la chasse aux œufs de Pâques, les goûters et ventes de glaces des vendredis de juin et la fête de fin d'année. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.apechens.fr ou suivez notre page Facebook APE :



L'AVIRON PRÈS DE CHEZ VOUS ... À TOUGUES

Depuis 25 ans , le Léman Aviron Club est hébergé dans le parc Pechiney, à Tougues. Ainsi tous les Chensinois intéressés par l'aviron peuvent pratiquer toute l'année une activité sportive de proximité et profiter des beaux paysages du Léman.

Ce dernier est parfois déchaîné comme en janvier et début mars où dans la même semaine, il a été possible de naviguer sur une « mer d'huile » sous un soleil printanier. (Comme le montrent les deux photos ci-jointes).

Ces caprices météorologiques n'empêchent pas la pratique de l'aviron toute l'année, le club disposant d'une salle d'entraînement.

Cependant, nous avons dû annuler au dernier moment une sortie collective en janvier où une vingtaine de personnes devait se retrouver autour de galettes après l'effort, seul le réconfort avec les galettes a eu lieu. De même toujours en janvier un équipage était inscrit à la « régates des neiges » de Thonon mais la tempête a été la plus forte.

Quelques projets : trois déplacements de groupe en yolette (4 rameurs, 1 barreur) pour des randonnées d'une trentaine de kilomètres à Sciez, Annecy-le-Vieux et sur le lac du Monteynard.

La présentation par la municipalité du projet de la base nautique a offert une embellie pour le club qui pourra accueillir dans de meilleures conditions tous les rameurs.

Avec les beaux jours des séances du matin seront préférées à celles de l'après-midi où le soleil devient trop chaud !

Les horaires et tarifs du club sont visibles sur notre site internet : www.lemanavironclub.com

et quelques informations sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/lemanavironclub>

Pour une demande d'initiation-découverte une seule adresse : lemanavironclub@hotmail.fr



UNE BELLE DYNAMIQUE MOTIVE LES MEMBRES DU CHENSIVOILE POUR 2023

Après plus de 300 sorties comptabilisées en 2022 par les quelque 60 membres, la dernière assemblée du Chensivoile annonce une saison tout aussi active avec des sorties groupées sur l'eau, quelques formations pour naviguer en toute sécurité et pourquoi pas, participer à quelques régates dans la région.

Une année 2023 pleine de nouveaux défis pour les membres de ce club dont l'ambition reste de préserver l'excellente ambiance et la convivialité au sein de ses adhérents.

Si vous désirez profiter du matériel mis à disposition par le club et découvrir les joies du dériveur ou du catamaran, en double ou en solitaire, ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons sur le magnifique site du Chensivoile au bord du Lac.

Pour détails sur les conditions d'adhésion, envoyez-nous un message à chensivoile@outlook.com.

À bientôt sur l'eau





COLCICHENS

La cagette a repris ses activités et a eu de bons contacts lors du week-end dédié au festival du film vert avec son marché.

Le lieu et les horaires n'ont pas changé et vous pouvez nous retrouver chaque mercredi, rue des écoles, de 18h00 à 19h30, pour un contact ou un achat de produits locaux et/ou en circuit court.

Le Week-end du festival, organisé à Chens en partenariat avec l'association LAC (Littoral Action Communes), a été riche en rencontres et en échanges, même si nous aurions aimé avoir encore plus de monde.

Nous remercions tous les participants qui ont permis de passer de bons moments et d'échanger sur les sujets qui nous préoccupent, comme le réchauffement climatique, l'autonomie alimentaire ou le réensauvagement.



LE FESTIVAL DU FILM VERT

200 enfants de l'école primaire ont pu bénéficier le vendredi 10 mars de la projection du film « À portée du sauvage » qui leur a permis de découvrir la nature de proximité et le métier de photographe animalier avec l'intervention de Stéphane Corcelle.

D'autres films ont été programmés dans toute l'agglomération de Thonon qui organise en parallèle « Le printemps des coquelicots » jusqu'au mois de juin. Renseignements sur le site de l'agglomération.



Le jardin partagé se prépare à recevoir les semences et les plants dès que les températures le permettront. L'équipe s'étoffe et ce lieu est vraiment, comme nous le désirions, un lieu de convivialité.

Pour la première fois, nous participerons à la journée Nature **les 29 et 30 avril**, en organisant un marché avec nos produits locaux.

Les jardiniers de ColCiChens

PLANTATION D'UNE HAIE BOCAGÈRE



Rôles d'une haie ?

- Coupe-vent / Ombrage
- Habitat pour les oiseaux, les animaux, les insectes
- Évite le ruissellement des eaux
- Protège contre l'érosion des sols
- Délimite les propriétés
- Embellit le paysage

Qui a planté ?

Une centaine d'élèves des classes de CE 1, CE 2, CP et Ulis

Qu'ont-ils planté ?

100 plants : Des pommiers sauvages, de la bourdaine, du charme, du noisetier, du cornouiller, du fusain, du houx, du nerprun purgatif, de l'aulne, de l'aubépine, des prunelliers, des charmes et des érables.



Nous planifions de continuer cette plantation, l'année prochaine, avec d'autres classes et les jeunes du foot. **Soutenez-nous, Rejoignez-nous.**



UN CONCOURS DE PÉTANQUE POUR PROMOUVOIR LE DON DU SANG

L'association des donneurs de sang du Bas-Chablais organise dimanche **25 juin 2023** un concours de pétanque.

Ouvert aux non licenciés au stade de foot de Douvaine, dans le but de promouvoir le don du sang et de nous soutenir afin de recevoir les donneurs dans excellente condition, d'améliorer la collation.
D'avance merci.

Inscription à partir de 12h30, début du concours à 13h30.

Buvette et petite restauration sur place

Pour plus d'informations vous pouvez nous joindre au : 06/10/23/34/45

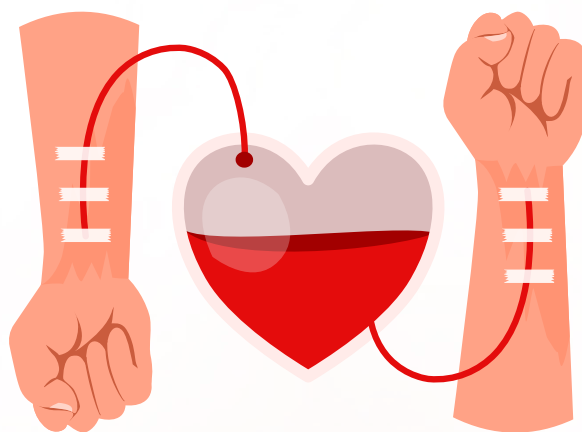
LE DON DU SANG

Bonjour à toutes et à tous

Si vous avez entre 18 et 70 ans, êtes en bonne santé et pesez plus de 50 kg, vous pouvez en principe donner votre sang, alors qu'attendez-vous ?

Voici 10 bonnes raisons de le faire, si vous manquez de motivation !

1. **Vous sauvez des vies.** Donner son sang soigne 1 million de personnes chaque année en France.
2. **Chaque jour, 10 000 dons** sont nécessaires pour répondre aux besoins des malades
3. **C'est rapide.** L'acte en lui-même dure environ 10 minutes. En comptant l'entretien avec le médecin et le repos après le prélèvement, c'est 45 minutes maximum au total.
4. **Vous pouvez le faire 4 fois dans l'année** si vous êtes une femme et 6 si vous êtes un homme
5. **C'est un geste totalement désintéressé.** En France, le don du sang ne fait l'objet d'aucune rémunération et ne peut être source d'aucun profit financier.
6. **C'est facile !** Il existe en France 151 sites de prélèvements, en plus des 40 000 collectes chaque année, vous pouvez forcément donner votre sang près de chez vous !
7. **La transfusion sanguine est indispensable** dans le traitement de nombreuses pathologies
8. **Il n'existe pas de produit de substitution au sang**
9. **Vous êtes systématiquement averti** par courrier si une anomalie est détectée dans votre sang
10. **C'est un produit précieux et périssable que nous avons tous !**



Alors, donnez votre sang !

Vous serez accueilli par une sympathique équipe de bénévoles pour vous servir. Plus d'informations sur le don du sang et pour connaître les lieux de collecte proches de chez vous, rendez-vous sur www.dondusang.net.

Le planning des collectes de sang 2023, à l'espace associatif culturel de Douvaine :

- **Mardi 23 mai 2023**
- **Mardi 18 juillet 2023**
- **Mardi 19 septembre 2023**
- **Mardi 21 novembre 2023**



Accueil donneur : 15h30/19h30

Ma vie sauvée par la transfusion Quelle merveilleuse décision ! Beauté du geste, admiration La bonté permet la guérison

MERCI

Lorsque vous lirez ces lignes, notre Vide Grenier sera terminé, beaucoup de travail et d'énergie pour la mise en place. Il est de plus en plus difficile d'organiser un événement public, les contraintes officielles deviennent extrêmement compliquées. Nous remercions chaleureusement notre Maire Mme Pascale Moriaud, pour toutes les démarches entreprises, afin de nous permettre de réaliser notre brocante. Un grand merci aussi aux employés communaux pour leur collaboration et bien évidemment aux bénévoles de Chens'anim sans qui rien ne peut se passer.

Nous pouvons déjà annoncer la fête de la musique 2023 qui aura lieu **le samedi 24 juin dès 18h.**

La programmation n'étant pas encore bouclée, si des artistes habitant sur la commune veulent participer à cette belle fête ? Veuillez prendre contact avec Olivier au 0785770915 ou par mail olivier.delaforcade@orange.fr

La fête de la bière aura lieu **le samedi 26 août 2023.**

En attendant passez un bon printemps.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nos différentes manifestations merci de nous contacter au **06 95 13 89 05** ou contact@chensanim.fr

Souvenir souvenir...

Festival de Tougues 2004



Un de nos bénévoles J.-P. Ponsin toujours présent à Chens'anim avec Hubert-Félix Thiéfaine

LES GRANGES DE SERVETTE

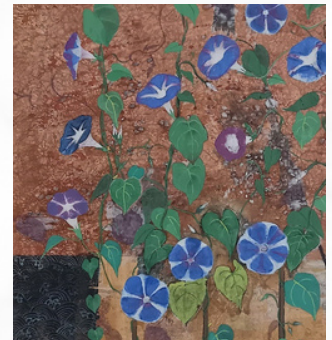
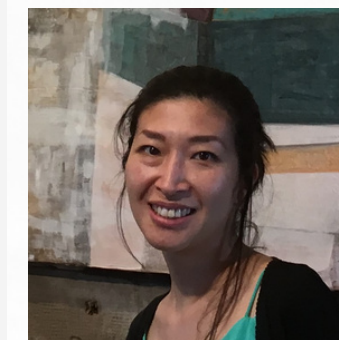
Pour la saison estivale 2023, le musée des Granges de Servette vous propose un cocktail d'activités culturelles, pour vous donner l'envie de découvrir ou redécouvrir ce lieu niché en pleine nature à Chens sur Léman !

3 artistes exposeront les œuvres lumineuses, sensibles et drôles qui ne vous laisseront pas indifférents :

Uraraka MATSUZAWA peintre japonaise vivant à Lyon présentera ses peintures à la confluence de plusieurs cultures, un dialogue réinventé entre sensibilité japonaise et occidentale, exécutées dans la technique particulière du Nihonga.

Peter STADLER peintre, vit dans la région du Léman, source d'inspiration pour ses peintures durant toutes les saisons de l'année et à tous moments de la journée. Il joue hardiment avec la lumière, véritable fil conducteur de son travail.

Walter PETTRIZZO sculpteur, présentera des scénettes loufoques avec ses personnages « Moines » fabriqués à partir d'argile chamottée, avec une cuisson raku. Les véhicules improbables qui les accompagnent, sont créés à partir d'éléments chinés lors de brocante...





Des spectacles dans le cadre magique des NUITS de SERVETTE :

Conférence de **Jean Philippe EPRON**, qui nous présentera la vie de la soprano Beverly Sills, des cabarets de Brooklyn à Broadway, le mercredi 5 juillet à 20h.

Concert de Jazz avec le **Dabe Quintett** dirigé par **Luc THORENS** le samedi 8 juillet.

Récital Piano-Chant, « Voyages d'hiver » de Schubert avec **Philippe CANTOR** Baryton, et **Didier PUNTOS**, pianiste le samedi 2 septembre.

Concert **Pataswing** le samedi 16 septembre lors du Week-end du Patrimoine pour finir la saison sur une note festive.

La collection permanente du musée rassemble des outils d'hier, évoquant les petits métiers et la vie dans le Chablais autrefois, et une collection d'œuvres d'art, constituée au fil des années.

Une rétrospective sur **Albert Januarius Decarli** (1907_1996) pour redécouvrir ce peintre attachant, né à Hermance, grand ami du musée ou il exposa à plusieurs reprises. Il réalisa en 1960 les fresques dans le salon d'honneur de la mairie de Chens, à l'occasion du centenaire du rattachement de la Savoie à la France, toujours existantes. Il réalisa aussi des vitraux dans les églises de Ballaison, Douvaine et Hermance.

Infos pratiques :

Le musée sera ouvert du dimanche 25 juin au dimanche 3 septembre tous les jours de 15h à 19h, et le week-end du Patrimoine les 16 et 17 septembre.

Situé au 224 Chemin des Granges de Servette – Hameau de Collongette – Chens sur Léman

Entrée du Musée gratuite pour tous – Spectacles payants - parcours ludique pour les enfants

Site internet :

grangesdeservette.com

www.facebook.com/grangesdeservette/





LES DERNIÈRES NOUVELLES DU FOOTBALL CLUB LÉMAN PRESQU'ÎLE...

Après plusieurs mois d'attente, les travaux des vestiaires, du bureau et du club house sont enfin terminés ! Le club peut profiter depuis mi-mars de ces magnifiques infrastructures pour accueillir les licenciés, les équipes adverses et les spectateurs.

Le comité tient à remercier chaleureusement la mairie de Chens sur Léman pour la mise à disposition des installations. Nous vous attendons nombreux lors des prochaines rencontres sur la terrasse du stade pour venir encourager nos petits « bleu et blanc » !

La barre des 200 licenciés au club vient d'être atteinte, pour la 3ème fois depuis la création de l'U.S Léman en 1995-1996 (F.C Léman Presqu'île depuis 2013-2014). Entre la saison dernière et cette saison 2022-2023 le nombre de licenciés est passé de 146 à 200, soit une augmentation de 37% des licenciés avec un taux de fidélisation de plus de 85% !



L'objectif du club est de poursuivre son travail de structuration et de développement afin de permettre à tous les jeunes de la Presqu'île du Léman de pratiquer une activité sportive.

Dans cet objectif de structuration et de développement, le club a organisé une réunion le 24 février 2023 avec la présence du district Haute Savoie Pays de Gex et les représentants des 5 communes de la Presqu'île (Chens sur Léman, Messery, Nernier, Yvoire et Excenevex).

Après une présentation du Label Jeunes FFF Crédit Agricole réalisée par le district Haute Savoie Pays de Gex, le club a présenté son diagnostic, les objectifs et les axes d'améliorations pour les saisons à venir. La volonté du comité est de s'engager la saison prochaine dans le processus de labellisation, distinction attribuée par la Fédération Française de Football pour récompenser le travail des clubs amateurs !

Plusieurs manifestations organisées par le club sont à venir :

- Samedi 13 mai 2023 : Repas du club à la salle des fêtes à Chens sur Léman
- Samedi 17 juin 2023 : Tournoi U9 au stade de Chens sur Léman
- Samedi 24 juin 2023 : Tournoi U11 & U13 au stade de Chens sur Léman
- 07, 08 & 09 juillet 2023 : Léman Switch Festival dans le parc de Tougues

Nous comptons sur la présence de tous les habitants de Chens sur Léman pour participer à ces manifestations et partager ces moments ensemble !

Pour la saison prochaine, le club recherche d'ores et déjà des bénévoles pour rejoindre le comité et participer au développement du club, encadrer les jeunes footballeurs et footballeuses du club et amener de nouvelles idées. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

PRÉPAREZ-VOUS POUR

LA CHENS'TASTIC

Trois années d'annulation Last Minute, de difficultés rencontrées mais la motivation est encore présente et la VOTRE ?????

2023, année du renouveau, d'un nouveau départ, nous avons hâte de vous retrouver lors de notre « marathon local » !!! Ce sera le cas le **samedi 3 septembre 2023**.

Au programme de l'après-midi, 3 courses au départ de Tougues : 2 courses enfants et la Chens'Tastic.

La Chens'Tastic, c'est une seule course, 13 kilomètres en une seule boucle dans notre village d'irréductibles avec un finish en apothéose, le Léman en ligne de mire !!

STAY TUNED et rejoignez la Chens'Tastic

Rejoignez notre communauté facebook pour retrouver les dernières informations : <https://www.facebook.com/La-ChensTastic--1888987924693317/>

Ou sur internet : www.chenstastic.fr



NAISSANCES

NOM, PRENOM

BASTIDE-FOUQUE CHATEAU Victoria
BOLZER MAGES Louka, Jacques, Pascal, Philippe
MOUELHI Alicia

DATE DE NAISSANCE

04/12/2022
17/01/2023
15/02/2023

LIEU DE NAISSANCE

THONON-LES-BAINS
THONON-LES-BAINS
ANNEMASSE



Chens'Pratique

Mairie	04.50.94.04.23
www.chens-sur-leman.fr	Fax 04.50.94.25.07
Police Municipale	06.84.50.03.07 07.71.18.59.96
CCAS	06.65.70.53.43
Poste	04.50.94.31.41
Ecole Primaire	04.50.35.43.47
Ecole Maternelle	04.50.94.14.30
Restaurant Scolaire	04.50.82.70.73
Centre de Loisirs	06.87.69.14.97
Médiathèque ludothèque	04.50.94.24.18
Micro crèche Loucalé	06.32.71.94.38

INTERCOMMUNALITÉ

Thonon Agglo	04.50.31.25.00
SEMV - Eaux des Moises et Voirons	04.50.72.40.26
Centre de secours de Douvaine	04.50.94.30.64
CIAS Thonon Agglo	04.50.31.25.00

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie (Douvaine)	04.50.94.00.09
Police	17
SAMU	15
Pompiers	18
Eaux (urgences) Permanences	06.86.46.06.28
Services administratifs	04.50.72.40.26
EDF (Permanence)	08.10.33.30.74
GDF (Permanence)	08.10.43.30.74
Allo Service Public	3939
Mission Locale du Chablais	04.50.94.01.41
Maison Paroissiale (Paroisse Saint Jean Baptiste)	04.50.94.01.47
Alpes Léman Taxis	04.50.94.14.77 06.74.53.42.65
ABC Accueil Taxis	06.68.30.29.22

SANTÉ BIEN-ÊTRE

ARMINJON Stéphane (médecin généraliste)	04.50.94.74.93
BOISBUNON Elisabeth (kiné)	04.50.94.77.07
VERRY Céline (infirmière)	06.08.76.74.16
EPINETTE Solène (ostéopathe)	06.58.96.56.42
WEISSE Carolina (psychologue clinicienne)	06.25.75.88.17
CHAMPEAU Marion (psychologue)	07.83.09.47.76

DOUCE HEURE ET CENT CIELS	06.21.97.71.55
Soins corporels énergétiques (Annick Titone)	
SHANTI YOGA STUDIO	06.30.39.58.37
DORIER Sarah (Luxopuncture)	07.78.88.68.86
MORIAUD Margot (Esthétique/cosmétique)	06.67.77.10.61
Natur'O Léman	06.87.38.00.29
Naturopathe herbaliste et masseuse thérapeutique	
HDR Coaching	06.43.42.68.17
Coach professionnelle certifiée	
Léa ZORICA (Diététicienne)	06.47.36.79.27
Nicole beauté (Prothésiste onguilaire)	06.07.06.62.38
MarineA (Dermopigmentation/tatouage)	06.31.49.33.76

COMMERCES - ARTISANS

Les Fournils du Lac	04.50.85.19.16
Branche Paris (Chocolatier).	06.28.52.50.52
Le Chensinois (Bar - Tabac- Presse)	04.50.94.17.55
SPAR (Superette)	04.50.94.08.92
PAULA Coiffure	04.50.35.49.40
Côté Jardin	04.50.94.04.18
FAVRE 4 TP	04.50.94.04.18
L'ATELIER (Fabrice Détraz)	06.50.66.90.98
ALAIN Peinture	06.08.47.20.12
LAUR'EAU (M. Lauro)	06.07.49.48.19
Pêcherie CARRAUD	04.50.94.18.67
Laurent	06.36.28.66.59
Pêcherie CARRAUD	04.50.94.04.71
Serge et René	
Pêcherie COLLET Gilles	04.50.94.30.10
Caveau de dégustation	04.50.35.29.01
SA Fichard (Crépy, vins de Savoie)	
Angelo PETRINO (Dépannage, installation, rénovation, aménagement)	06.12.32.87.87
Hubert VEDOVOTTO (Maçonnerie et taille de pierre)	06.88.31.28.92
MONNET Grégory (Artisan électricien)	06.59.24.77.72
Meca Man's (entretien, réparation auto à domicile)	06.24.97.11.75
Eric BARDET (peintre en bâtiment)	06.08.52.35.12
Agence Immobilière Rive Gauche	04.50.85.02.91
Camille LE BIHAN (mandataire en immobilier)	06.12.36.56.43

RESTAURANTS

Restaurant du Port	04.50.94.28.19
Restaurant Côté Lac	04.50.94.04.16
Restaurant L'Escale	04.50.35.42.22
Auberge de la Devinière	04.50.94.04.19